

AXA Euro Crédit EUR

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Chiffres clés (EUR)*

Performances cumulées du fonds (%)					Valeur liquidative	
YTD	1 an	3 ans	10 ans	Création	Cap.	Dis.
+0.75	-8.68	-11.26	+6.79	+320.13	65.58	32.61

Performances annualisées du fonds (%)				Actif net du fonds (M)	
3 ans	5 ans	10 ans	Création	EUR	
-3.90	-1.42	+0.66	+4.26	54.69	

Historique du dividende

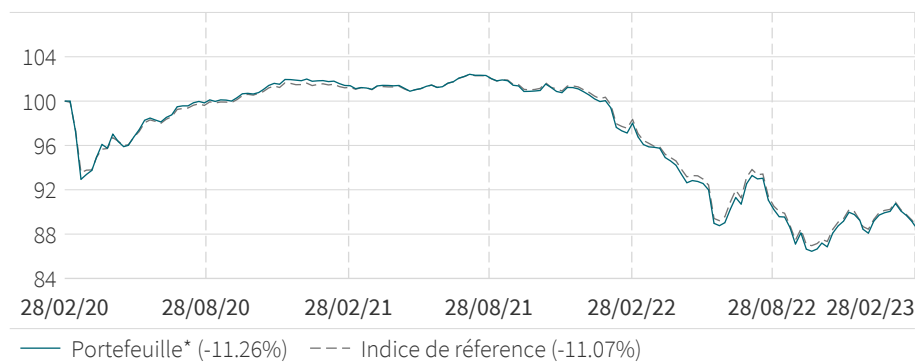
	Date d'enregistrement	Date de détachement du dividende	Dividende par part	Rendement sur 12 mois
Avril 2018	06/04/2018	09/04/2018	0.30	0.84
Avril 2019	08/04/2019	09/04/2019	0.25	0.69
Avril 2020	03/04/2020	06/04/2020	0.25	0.72
Avril 2021	05/04/2021	06/04/2021	0.20	0.54
Avril 2022	01/04/2022	04/04/2022	0.14	0.40

Rendement sur 12 mois = (Somme des dividendes) / (VL de clôture). Le rendement sur 12 mois est calculé selon le rapport entre la somme des distributions sur les 12 derniers mois et la dernière VL. Le rendement sur 12 mois peut être supérieur ou inférieur au rendement annuel du dividende effectif. Un rendement du dividende positif n'implique pas une performance positive. Les dividendes ne sont pas garantis. Les dividendes antérieurs ne présagent pas des dividendes futurs.

Les investisseurs ne doivent prendre aucune décision d'investissement fondée uniquement sur les informations contenues dans le tableau ci-dessus. Vous devez lire le document d'offre pertinent (y compris les chiffres clés) du fonds pour obtenir plus d'informations, y compris les facteurs de risque.

Performance et risque

Evolution de la performance (EUR)



Les données sont rebasées à 100 par AXA IM à la date de début du graphique.

Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 30/09/1988

Source(s) : AXA Investment Managers au 28/02/2023

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur axa-im.com

Indice de référence

Depuis le: 17/12/2012

100% ICE BofA Euro Corporate 1-10 Yrs

Le fonds est géré de manière active avec une déviation qui pourra être importante en termes de constitution et performance comparée à l'indice de référence.

Caractéristiques du portefeuille

	Port.	Indice de réf.
Rating moyen linéaire	BBB1	A3
Mod. Duration	3.83	3.85
Mod. Duration To Worst	3.91	3.94
Yield to worst (%)	4.13	4.30
Nombre de lignes	200	3726
Nombre d'émetteurs	115	644

Profil du portefeuille

Notation ESG 

Notation ESG relative

Moins élevé  Plus élevé

Intensité relative en CO2

Plus de CO2  Moins de CO2

% de l'encours sous gestion couvert par la note ESG absolue : Portefeuille = 94.5% Indice de réf. = 96.0% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

% de l'encours sous gestion couvert par l'indicateur d'intensité en CO2 : Portefeuille = 92.8% Indice de réf. = 92.7% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

Pour de plus amples informations à propos de la méthodologie, veuillez lire la section « Définition des indicateurs ESG » ci-dessous

Gérant

Thomas COUDERT

Ismael LECANU - Co-gérant

Performance et risque (suite)

Analyse du risque

	1 an	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du portefeuille* (%)	6.29	6.92	5.58	3.60
Volatilité de l'indice de référence (%)	6.13	6.56	5.27	-
Risque relatif/Tracking Error (%)	0.85	0.66	0.67	-
Ratio de Sharpe	-1.33	-0.43	-0.08	1.33
Ratio d'information	0.89	0.99	0.97	-

Performance glissante (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	3 ans	5 ans	28/02/22 28/02/23	28/02/21 28/02/22	28/02/20 28/02/21	28/02/19 29/02/20	28/02/18 28/02/19	Création
Portefeuille*	-1.26	-0.76	-1.31	0.75	-11.26	-6.90	-8.68	-3.84	1.06	5.00	-0.09	320.13
Indice de référence	-1.27	-0.74	-1.40	0.55	-11.07	-6.49	-8.74	-3.40	0.87	4.37	0.74	-
Ecart	0.00	-0.02	0.09	0.20	-0.19	-0.41	0.06	-0.45	0.18	0.63	-0.83	-

Performance calendaire annuelle (%)

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Portefeuille*	-12.53	-1.16	2.32	6.01	-1.78	2.02	3.88	-1.04	7.60	1.44
Indice de référence	-12.32	-0.60	2.01	5.48	-1.04	2.28	4.24	-0.06	7.34	2.46
Ecart	-0.21	-0.55	0.32	0.53	-0.75	-0.26	-0.35	-0.98	0.26	-1.01

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

Analyse du portefeuille

10 principaux titres

Libellé	Pondération (%)	Pays émetteur	Mod. Duration	Contribution
Fiat Chrysler Automobiles NV 2.75% 05/15/2026	1.28	Etats-Unis	2.9	0.04
Credit Agricole SA VAR 07/11/2029	1.22	France	4.7	0.06
Goldman Sachs Group Inc 4% 09/21/2029	1.21	Etats-Unis	5.3	0.06
SNS Bank NV VAR 10/22/2030	1.19	Pays-Bas	2.5	0.03
Rabobank 4% 01/10/2030	1.08	Pays-Bas	5.8	0.06
KBC Groep NV VAR 06/16/2027	1.07	Belgique	3.1	0.03
Gas Natural Fenosa Finance BV 0.875% 05/15/2025	1.04	Espagne	1.9	0.02
ABN AMRO Bank NV 4.25% 02/21/2030	0.93	Pays-Bas	5.9	0.06
Credit Mutuel Arkea SA 0.875% 05/07/2027	0.89	France	3.9	0.04
Verizon Communications Inc 0.375% 03/22/2029	0.89	Etats-Unis	5.5	0.05
Total (%)	10.80			

Les informations sur cette société sont données à titre illustratif uniquement, sont valables à la date du reporting et ne constituent pas une recommandation à l'achat ou à la vente. Il est possible que cette entreprise ne soit plus présente en portefeuille à une date ultérieure.

* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 30/09/1988

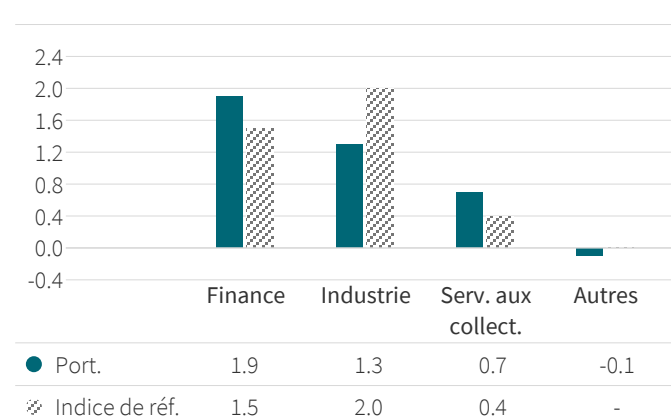
Source(s) : AXA Investment Managers au 28/02/2023

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur axa-im.com

Exposition sectorielle (%)

	Portefeuille	Indice de référence
Finance	42.63	40.65
Industrie	34.68	49.97
Serv. aux collect.	13.89	9.26
Cash	8.80	0.11

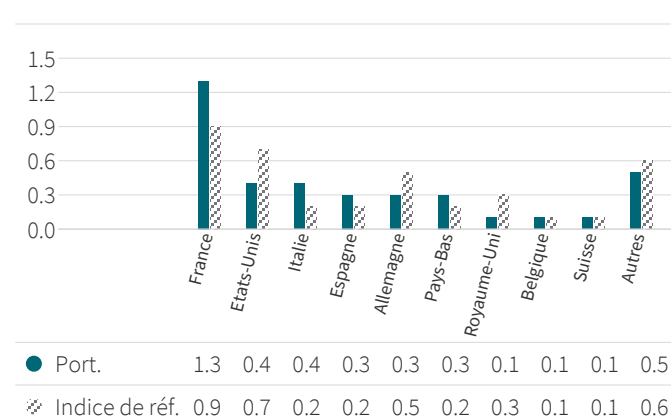
Contribution à la duration par secteur



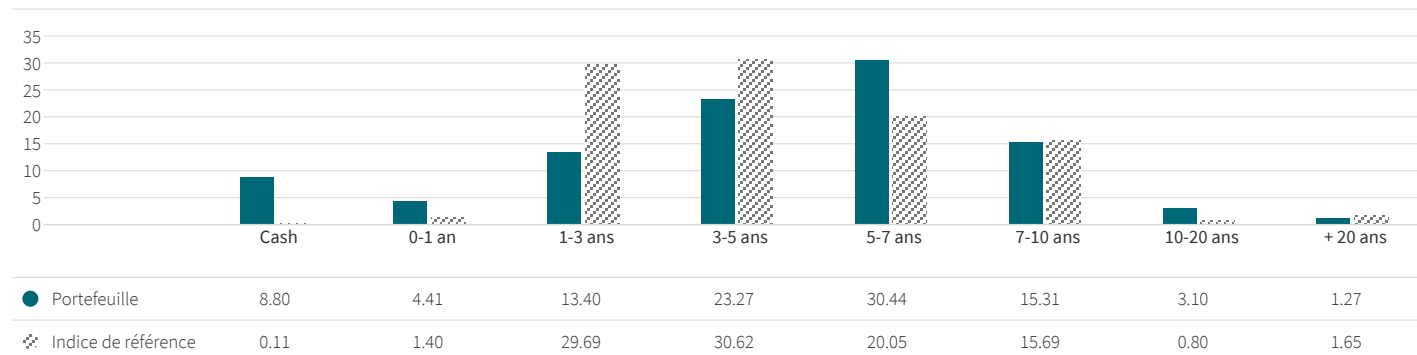
Exposition géographique (%)

	Portefeuille	Indice de référence
France	29.01	21.35
Etats-Unis	8.86	17.97
Espagne	8.70	5.87
Allemagne	7.57	13.91
Italie	7.54	6.14
Pays-Bas	5.48	5.58
Royaume-Uni	3.77	7.27
Belgique	3.20	2.16
Portugal	2.35	0.38
Suisse	2.21	2.36
Autres	12.49	13.69
Cash	8.80	0.11

Contribution à la duration par géographie

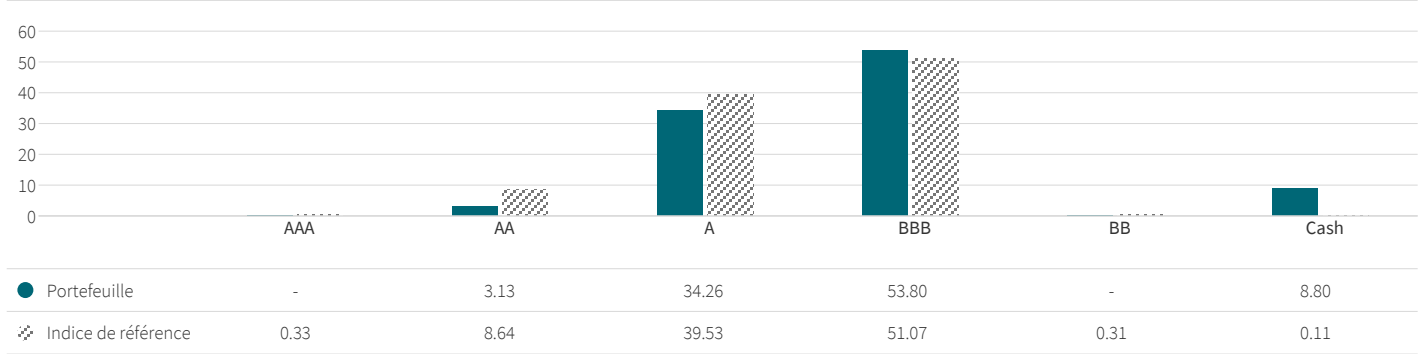


Exposition par Maturité (%)



Analyse du portefeuille (suite)

Exposition par rating (%)



Informations supplémentaires

Administration

Forme juridique	SICAV
Conforme Directive UCITS	Oui
Conforme Directive AIF	Non
Nationalité	France
Classification AMF	Obligations et autres titres de créance en Euros
Date de la 1ère Valeur Liquidative	30/09/1988
Devise du portefeuille	EUR
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation / Distribution
Code ISIN C / D	FR0000288664 / FR0000288813
Code SEDOL C / D	828866 / -
Droits d'entrée maximum	3%
Frais estimés courants	0.76%
Frais de gestion financière	0.6%
Frais de gestion maximum	1.196%
Société de gestion	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A.
Délégation comptable	State Street Bank International GmbH (Paris Branch)
Dépositaire	BNP PARIBAS SA

Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.

L'investissement sera réduit par le paiement des frais mentionnés ci-dessus.

Objectifs du fonds

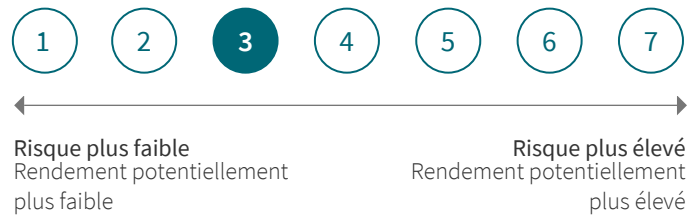
L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante : «Obligations et autres titres de créance libellés en Euro». L'OPCVM AXA Euro Crédit est nourricier de l'OPCVM AXA World Funds - Euro Sustainable Credit (l'OPCVM maître). A ce titre, AXA Euro Crédit est investi en totalité et en permanence dans la classe M de l'OPCVM maître, hors liquidités qui resteront accessoires.

L'OPCVM vise à rechercher à la fois un revenu et une croissance de votre investissement, en EUR, et un objectif d'investissement durable, à partir d'un portefeuille obligataire géré activement investi dans des titres durables. L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que la performance d'AXA Euro Crédit sera inférieure à la performance d'AXA World Funds - Euro Sustainable Credit, en raison des frais propres à l'OPCVM AXA Euro Crédit.

Horizon d'investissement

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Caractéristiques du risque



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes

Risque additionnel

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par l'OPCVM ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la valeur liquidative. **Risque de liquidité :** risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire l'OPCVM à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative. L'OPCVM AXA Euro Crédit est nourricier de l'OPCVM AXA World Funds – Euro Sustainable Credit (l'OPCVM maître). A ce titre, il supporte les mêmes risques additionnels que son maître, à savoir : **Risque de contrepartie :** risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Certaines techniques de gestion comportent des risques spécifiques tels que risques de liquidité, de crédit, de contrepartie, risques liés aux sous-jacents, risques juridiques, de valorisation et opérationnels.

Informations supplémentaires (suite)

Souscriptions Rachats

Les ordres de souscription, de rachats et d'échange entre les actions C et D doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La valeur liquidative est calculée sur une base quotidienne. Elle est établie lors des jours de bourse hors jours fériés légaux en France ou au Luxembourg. Le calendrier de référence est celui d'Euronext (Paris) et tient aussi compte du calendrier de l'OPCVM maître. Les dispositions en matière de souscription/rachat de l'OPCVM maître sont disponibles dans le prospectus de celui-ci.

Comment investir

Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques et les frais d'investissement. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.

Investisseurs Particuliers

Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

Notation ESG

La notation ESG absolue repose sur une méthode d'évaluation d'une tierce partie. Si le fonds a obtenu 1 arbre (5 arbres), cela signifie qu'il appartient à la catégorie de notation ESG absolue la plus faible (la plus élevée).

Pour en savoir plus sur la méthode d'évaluation, rendez-vous sur <https://particuliers.axa-im.fr/des-referentiels-esg>.

La note ESG relative correspond à la différence entre la note ESG absolue du portefeuille et la note ESG absolue de son indice de référence. Si la note ESG relative est positive (négative), cela signifie que la note ESG absolue du portefeuille est supérieure (inférieure) à celle de l'indice de référence.

L'intensité relative en CO2 correspond à la différence entre l'intensité en CO2 du fonds (exprimée en tCO2/mio. € de revenus) et celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est verte, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est inférieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est orange, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est supérieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est jaune, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est égale à celle de l'indice de référence. Les indicateurs ESG sont utilisés à titre d'information uniquement.

Le portefeuille a un objectif contractuel portant sur un ou plusieurs indicateurs ESG.

Avertissements

Cette communication marketing ne saurait constituer une sollicitation

ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement de la part d'AXA Investment Managers. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables. AXA Investment Managers décline par la présente toute responsabilité pour toute reproduction, redistribution ou transmission ultérieures, ainsi que de toute responsabilité issue desdites activités.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future, et toutes les données relatives à la performance ou au rendement mentionnées excluent les commissions et frais encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Le fonds étant un fonds nourricier, l'ensemble des informations relatives à la composition du portefeuille sont identiques à celles du fonds maître. Vous pouvez trouver les performances du fonds maître dans le DICI et dans ses rapports annuels et semestriels.

Le profil de risque/rendement du fonds nourricier peut s'écarter de celui du fonds maître, en raison des frais applicables au fonds nourricier et/ou de la possibilité que le fonds nourricier ne soit pas pleinement investi dans le fonds maître et/ou des fluctuations de change si le fonds nourricier et le fonds maître sont libellés dans une devise différente et/ou des coûts de couverture contre le risque de change.

Le cash inclut les différentes positions en liquidités et assimilées telles les liquidités dans les différents comptes en banque, les positions en fonds monétaires ou les profits latents à recevoir ou payer dans le cadre des couvertures de change.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la

Informations supplémentaires (suite)

loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un «distributeur» ou qui n'est pas une «personne américaine», telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Les sociétés sont données à titre d'information uniquement à la date du reporting et il est possible que ces sociétés ne soient plus présentes en portefeuille à une date ultérieure. Cette information ne constitue ni une recherche en investissement ni une analyse financière concernant les transactions sur instruments financiers ni ne constitue une offre d'acheter ou vendre des investissements, produits ou services et ne doit pas être considérée comme une sollicitation, un conseil en investissement ou un conseil juridique ou fiscal, une recommandation de stratégie d'investissement ou une recommandation personnalisée d'acheter ou de vendre des titres financiers.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter la page Internet suivante :
<https://www.axa-im.com/what-is-sfdr>.

En fonction de la juridiction ou de la région du destinataire, les éléments suivants des informations supplémentaires peuvent s'appliquer:

Pour les investisseurs situés dans l'Union européenne :

Veuillez noter que la société de gestion se réserve le droit, à tout moment, de ne plus commercialiser le(s) produit(s) mentionné(s) dans la présente communication dans l'Union européenne, en déposant un avis auprès de son autorité de surveillance, conformément aux règles relatives aux passeports européens.

En cas d'insatisfaction à l'égard des produits ou services d'AXA Investment Managers, vous pouvez déposer une réclamation auprès du distributeur ou directement auprès de la société de gestion (de plus amples informations sur la politique en matière de réclamations d'AXA IM sont disponibles en anglais à la page Internet suivante :
<https://www.axa-im.com/important-information/comments-and-complaints>)

Si vous résidez dans l'un des pays de l'Union européenne, vous avez également la possibilité d'engager une action judiciaire ou extra-judiciaire à tout moment. La plateforme européenne de règlement des litiges en ligne vous permet de saisir un formulaire de réclamation (disponible à la page Internet suivante :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage>) et vous informe sur vos moyens de recours

(disponible à la page Internet suivante :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.adr.show2>). Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur le site Internet d'AXA IM

:<https://www.axa-im.com/important-information/summary-investor-rights>. Les traductions dans d'autres langues sont disponibles sur les sites Internet des entités locales d'AXA IM.